



La Saint-Jaques, Abbaye d'Etoy

Assemblée générale ordinaire
Le 28 janvier 2022, 20h⁰⁰
Salle du Conseil communal, Etoy

Procès-Verbal

Bienvenue et Préambule

L'Abbé-président souhaite à tous les participants, ainsi qu'à l'Abbaye de la St-Jaques, une bonne et heureuse année 2022. Il rappelle les mesures Covid à respecter.

Un courrier a été adressé le 8 décembre 2021 comprenant (selon article 2 des Statuts) :

- Convocation à l'AG avec ordre du jour
- Formulaire d'inscription à la Fête 2022
- Deux factures avec relevé de situation ont) cotisation 2022 b) avance de fête, personnalisées et automatisées

Ordre du jour :

1. Appel
2. Information sur les résultats du vote par correspondance de l'assemblée générale 2021
3. Rapport de l'Abbé-président
4. Rapport sur les tirs 2021
5. Présentation des comptes 2021
6. Rapport de la Commission de vérification des comptes
7. Adoption des comptes 2021 et décharge au Conseil
8. Finance d'entrée
9. Admission de nouveaux membres / Démissions
10. Programme des activités 2022
11. Cotisation et avance de fête 2023
12. Budget de la fête 2022
13. Elections au Conseil
14. Nomination de la Commission de vérification des comptes
15. Propositions individuelles
16. Lecture d'un ancien procès-verbal

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1 Appel

Antoine Magnollay, Greffier, fait l'appel. 50 membres sont présents.

Excusés :

Christelle Meyer-Rochat	Jean-Charles Ericz	Paul-Alain Magnollay
Michel Guibert	Henri Vidoudez	Bernard Ansermot
Didier Laurent	Patrick Monod	John Daiz
José Manuel Fernandez	Alexandre Buchet	Benoit Lapalud
Philippe Laurent	François Théraulaz	Cédric Delétraz
René Nicolier	Olivier Buchet	Clément Giriens
Florian Magnollay	Chantal Pittet	Jean-Daniel Martin
Gaëlle Magnollay	Philippe Bohren	Gérard Zbinden
Jean-Luc Buchet	François Chappuis	Yves Delétra
Maurice Giriens	Cindy Rochat	

Au nom de la St-Jaques, l'Abbé-président formule des vœux de santé et de bon rétablissement à tous les St-Jaquins retenus par la maladie ou accidentés.

Décès

Nous devons malheureusement prendre congé d'un St-Jaquin décédé l'an dernier. Il s'agit de Jean-Robert Corthay entré en 1966, décédé le 13 mai 2021 à l'âge de 73 ans.

Afin d'honorer la mémoire de notre camarade disparu et de lui rendre un dernier hommage, l'Abbé-président prie l'Assemblée de se lever et de respecter une minute de silence.

2 Information sur les résultats du vote par correspondance de l'assemblée générale 2021

Le dépouillement a été effectué le 24 mars 2021 par le Conseil. Le taux de participation s'est élevé à 66 %. Les sept points soumis au vote ont tous recueilli une très large majorité de « oui ».

Les résultats du vote ont été publiés sur notre site Internet.

La parole n'est pas demandée à ce sujet.

3 Rapport de l'Abbé-président

Notre Abbé-Président nous présente les activités du Conseil en 2021

Malgré les difficultés liées à la situation sanitaire, votre Conseil s'est réuni à six reprises au cours de l'année 2021.

Le Tir Inter-Abbayes organisé en septembre 2021 par notre Confrérie, ainsi que les préparatifs en vue de notre prochaine fête, nous ont pris passablement de temps.

Voici une liste non exhaustive des sujets que nous avons traités :

- Validation des résultats du vote par correspondance organisé en remplacement de l'Assemblée générale 2021
- Débats et échanges au sujet des animations pour la Fête 2022
- Organisation du Tir Inter-Abbayes, demandes d'autorisations, envoi des inscriptions aux Abbayes de La Côte
- Élaboration du pré-budget de la Fête 2022

- Démarches en vue de la Fête 2022, soit réservation des locaux, recherches d'invités, engagement des fanfares, des orchestres de bal et des animations, recherche du cadeau pour les participants
- Séance avec les Abbés-présidents de Abbayes de la Côte relative au planning des prochaines fêtes
- Organisation du Tir Inter-Abbayes, planification et recherches de secrétaires, moniteurs de tirs et bénévoles, répartition des tâches au sein du Conseil
- Commande de verres pour la Fête 2022
- Recherche d'un cantinier pour la Fête 2022
- Coordination avec Mathieu Barbay pour le programme des tirs du Tir Inter-Abbayes
- Organisation de la cantine pour le Tir Inter-Abbayes
- Organisation de l'Assemblée générale du Tir Inter-Abbayes
- Engagement des membres du Conseil avant, durant et après le Tir Inter-Abbayes
- Contrats avec les orchestres et animations
- Contacts et réponses des invités officiels
- Séance de travail avec le cantinier
- Travaux en lien avec le Tir Inter-Abbayes, soit finalisation et publication des résultats et facturation aux Abbayes de la Côte
- Invitations à l'Assemblée générale du Tir Inter-Abbayes, organisation de ladite Assemblée
- Contacts avec le forain pour la Fête 2022
- Planification et organisation de la dégustation des vins pour la Fête 2022
- Réflexions au sujet de la décoration et de la recherche des demoiselles d'honneur
- Organisation du Conseil pour l'année 2022
- Représentation à l'Assemblée générale de la Fédération des Abbayes Vaudoises à Avenches
- Préparation de l'Assemblée générale 2022
- Elaboration et envoi des documents en vue de l'Assemblée générale 2022

L'Abbé-président adresse ses sincères remerciements à ses collègues du Conseil pour leur engagement tout au long de l'année 2021 et plus particulièrement pour le Tir Inter-Abbayes, qui a nécessité un grand engagement de la part de chacun.

Le rapport est adopté par applaudissements.

4 Rapport sur les tirs 2021

L'Abbé-président adresse ses remerciements aux tireurs, ainsi qu'aux bénévoles qui ont permis la réussite du Tir Inter-Abbayes. Il remercie également la Société de Tir sportif L'Ecureuil d'Etoy de son indispensable soutien.

La parole est donnée à Vincent Bovet, Directeur des tirs. Celui-ci présente les principaux résultats des tirs 2021, à savoir

- 44^{ème} Tir Inter-Abbayes de La Côte, à Etoy, 9, 10 et 11 septembre 2021
- Tir de clôture Société de tir l'Ecureuil Etoy, 30 octobre 2021

L'Abbaye de la Saint-Jaques d'Etoy remporte le challenge « participation » du Tir Inter-Abbayes.

Les résultats détaillés pourront être consultés auprès du Directeur des tirs.

5 Présentation des comptes 2021

Notre Trésorier, Ghislain Laville, présente les comptes 2021 (comptes d'exploitation et bilan).

Abbaye de la St-Jaques bilan au 31.12.2021					
Actif	2020	2021	Passif	2020	2021
Banques	123 280,26	124 251,15	Avances de Fête	9 990,00	16 200,00
Débiteurs	127,70	2 623,00	Passifs transitoires	4 520,85	4 756,05
Parts sociales Raiffeisen	5 000,00	5 000,00	Fortune inaliénable	43 304,50	43 424,50
Stocks	3 726,00	10 529,57			
			Fortune au 1er janvier	70 103,78	74 318,61
			Résultat de l'exercice	4 214,83	3 704,56
			Fortune au 31 décembre	74 318,61	78 023,17
TOTAL	132 133,96	142 403,72	TOTAL	132 133,96	142 403,72

Comptes d'exploitation 2021					
Charges	Cpte 2020	Cpte 2021	Produits	Cpte 2020	Cpte 2021
Assurance ECA	61,15	64,85	Intérêts	147,73	123,92
Frais bancaires	68,45	3,47	Cotisations	5 900,00	6 600,00
Frais d'annonce décès	-	224,35			
Frais du conseil	700,00	700,00	Produits divers	1 176,00	-
Cotisation Abbayes vaudoises	155,00	185,00	Dissolution provision	-	1 500,00
Frais Tirs	249,00	616,00	Cantine Tir Inter-Abbayes	-	836,41
Frais de port + frais de bureau + AG	1 052,85	741,30			
Impôts	218,45	-			
Amortissements	504,00	504,00			
Autres charges	-	565,20			
Tir Inter-Abbayes	-	1 751,60			
TOTAL	3 008,90	5 355,77	TOTAL	7 223,73	9 060,33
Résultat exercice	4 214,83	3 704,56			

Les comptes 2021 présentent des produits pour CHF 9 060.33 et des charges pour CHF 5'355.77. Il en résulte un bénéfice de CHF 3'704.56. La fortune au 31.12.2021 est de CHF 78'023.17 et la fortune inaliénable s'élève à CHF 43'424.50.

Aucune question n'est posée. La discussion au sujet des comptes sera ouverte après avoir entendu la lecture du rapport de la Commission de vérification des comptes, au point 7 de l'ordre du jour.

6 Rapport de la Commission de vérification des comptes

Les vérificateurs sont Clément Giriens, Grégory Knigge et Sophie Thury et les suppléants Cédric Delétra et Frédéric Nicola.

La Saint-Jaquin Sophie Thury donne lecture du rapport de la commission.

La Commission relève que les comptes sont parfaitement tenus. Elle prie l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2021 tels que présentés et d'en donner décharge au Trésorier Ghislain Laville, au Conseil ainsi qu'aux vérificateurs.

Aucune question n'est posée à la commission.

7 Adoption des comptes 2021 et décharge au Conseil

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

Les comptes 2021 ainsi que la décharge au Trésorier, au Conseil et aux vérificateurs sont adoptés à main levée, à l'unanimité.

L'Abbé-président adresse ses remerciements au Trésorier.

8 Finance d'entrée

Le Conseil vous propose de maintenir la finance d'entrée arrêtée lors de l'assemblée générale du 28 janvier 2011.

Thème	Article	Commentaires	Montant CHF
Finance d'entrée	19		120.00

Vote au sujet de la finance d'entrée : le statu quo est voté à main levée, à l'unanimité.

9 Admission de nouveaux membres / Démissions

Un seul candidat est proposé à l'assemblée. En l'absence de son parrain retenu par la maladie, il est présenté par notre Abbé-président.

Candidat	Parrain	CH	Finance d'entrée CHF
Claude Demissy, 7 mai 1954	Olivier Buchet	√	120.00 Article 19

Après une courte présentation du candidat, celui-ci est prié de sortir pour permettre à l'assemblée de délibérer. Il est accepté à main levée à l'unanimité.

Après avoir prêté serment, Claude Demissy reçoit la médaille et les statuts de notre confrérie.

L'Abbé-président nous fait part des démissions reçues par le Conseil depuis la dernière AG :

- Michel Tschanz entré à l'Abbaye en 2003
- Johann Tschanz entré à l'Abbaye en 2003
- Yannick De Iacco entré à l'Abbaye en 2016
- Anton Buehlmann entré à l'Abbaye en 2010
- Alain Schneiter entré à l'Abbaye en 1978
- Bruno Schlatter entré à l'Abbaye en 2005

C'est avec regret que nous prenons acte de ce choix même si nous pouvons comprendre les circonstances qui ont conduit à cette décision.

Notre abbaye compte à ce jour 136 membres.

10 Programme des activités 2022

Les activités de notre confrérie pour cette année 2022 seront concentrées autour de notre fête qui commémorera notre 306^e anniversaire, les 13, 14 et 15 août prochains.

Il est prévu un tir anticipé le samedi 6 août 2022, toute la journée, au stand de tir d'Etoy.

La traditionnelle journée « des sapins » est fixée au mercredi 10 août 2022.

Notre fête débutera le samedi 13 août avec le programme habituel, soit la diane, l'assemblée générale, les tirs au stand de tir d'Etoy (avec une pause à midi pour le repas), la proclamation des résultats sur la Place de la Saint-Jaques, la descente en cortège jusqu'à la salle polyvalente, puis une soirée festive à la salle polyvalente.

Puis se déroulera la journée officielle le dimanche 14 août avec le culte, le couronnement des rois sur la Place de la Saint-Jaques, le banquet, les cortèges des rois et le bal.

La journée du lundi 15 août verra se dérouler le banquet, les cortèges et le bal.

Notre Abbé-président a le plaisir d'informer l'assemblée des éléments suivants :

- La Fanfare municipale d'Etoy sera notre musique de fête
- la Jeunesse d'Etoy tiendra une tonnelle
- nous avons engagé la Guggenmusik Los Pepinos de Gimel pour mettre l'ambiance en début de soirée le samedi
- nous aurons ensuite, le samedi soir, un concert avec spectacle musical du groupe Captiv, qui nous a promis de « mettre le feu »
- notre cantinier sera « Les Marmitons du Terroir », la société de notre ami Jean-Lucien Knigge
- Que nous pourrions compter sur les autos tamponneuses et les manèges de notre forain Jean-Daniel Bergdorf
- la diacre Madame Sonia Thuégaz nous a d'ores et déjà donné son accord pour le culte du dimanche matin ; elle sera bien entendu notre invitée le dimanche et le lundi de la fête
- les vins de la fête seront fournis par des vigneron d'Etoy membres de notre confrérie
- nous avons fait faire des nouveaux verres à vin, qui vous seront remis le samedi de la fête ; ils seront par ailleurs bien entendu disponibles à la vente durant la fête
- nous avons d'ores et déjà enregistré l'accord de plusieurs invités officiels ; il nous en manque encore deux. Cependant, nous devons attendre le résultat des élections cantonales de mars prochain pour confirmer ces invitations. Vous connaîtrez les noms de nos invités lors de notre assemblée générale du 13 août prochain.

Il est essentiel pour notre confrérie que le plus grand nombre possible de Saint-Jaquins participent à cette fête et l'Abbé-président encourage tous les membres à s'inscrire, à faire de la publicité pour la fête et à y participer avec leur famille, ainsi que leurs amis et connaissances.

11 Cotisation et avance de fête 2023

Durant les années sans fête, les charges ne peuvent être couvertes que par les cotisations, aussi votre Conseil propose de maintenir la cotisation annuelle à :

- Cotisation annuelle 2023 → 50.-

En ce qui concerne l'avance de fête, votre Conseil vous propose de la maintenir au niveau actuel, soit :

- Avance de Fête 2023 → CHF 70.-

Ces montants sont identiques depuis 2014 pour la cotisation annuelle et 2016 pour l'avance de fête

La parole n'est pas demandée.

La cotisation et l'avance de fête sont acceptées à l'unanimité.

12 Budget de la fête 2022

Notre trésorier nous présente le budget de la fête 2022.

Budget 2022		
Charges	-47 000,00	-47 000,00
Prix	-6 000,00	-6 000,00
Repas & boissons groupes	-1 000,00	
Fanfare	-2 000,00	
Samedi	-4 800,00	
Dimanche	-2 500,00	
Lundi	-2 900,00	-13 200,00
Produits	54 000,00	54 000,00
Sets de table	5 000,00	
Merchandising & don	500,00	5 500,00
Résultat de la fête à couvrir - année 2020 & 2021	3 700,00	
Résultat de la fête à couvrir - 300ème	3 000,00	6 700,00
	-	-

Ce budget est basé sur les résultats effectifs de la fête 2019. Afin de couvrir la perte, le Conseil a prévu d'utiliser un montant de CHF 3'700.00 provenant des résultats positifs des années 2020 et 2021, ainsi qu'un montant de CHF 3'000.00 provenant du bénéfice de la fête du 300^{ème} anniversaire.

Nous pouvons ainsi financer les animations prévues, à savoir :

- Musique de fête : Fanfare municipale d'Etoy
- Samedi dès 19 h : Guggenmusik Los Pepinos de Gimel (nouveté)
- Samedi dès 22 h : spectacle musical avec le groupe Captiv qui nous promet une ambiance de folie pour la fin de la soirée
- Dimanche matin durant l'apéritif : cors des Alpes
- Dimanche soir et lundi soir : bal avec l'orchestre Flashnight
- Lundi midi : Fanfare des vétérans vaudois

La parole n'est pas demandée. Le vote sur la tenue de la fête a fait l'objet du vote par correspondance de l'an dernier.

13 Elections au Conseil

La composition sur conseil est :

	Elu en	Réélection	
Vincent Bovet	2016	2024	
Vincent Payot	2017	2025	
Ghislain Laville	2017	2025	Départ annoncé en 2022
Jean-Marc Schlaeppli	2017	2025	
Antoine Magnollay	2018	2022	
Robin Daiz	2020	2024	
Thierry Simond	2020	2024	

Antoine Magnollay se présente à sa réélection.

Notre Abbé-Président remercie Ghislain Laville en ces mots :

« Je tiens à lui adresser mes remerciements pour le travail qu'il a accompli dans cette fonction. Nous avons pu apprécier la qualité et la précision de son travail, ainsi que sa bonne humeur. Par ailleurs, nous gardons un formidable souvenir de la sortie du Conseil faite en 2019 sous sa conduite, dans son beau canton du Jura, à l'occasion de la fête de la Saint-Martin. »

Le Conseil présente Matthew Thomson pour compléter l'équipe en tant que Trésorier.

La parole n'est pas demandée.

Antoine Magnollay est réélu au Conseil et Matthew Thomson est élu au Conseil en tant que Trésorier à l'unanimité, par acclamation.

14 Nomination de la Commission de vérification des comptes

Clément Giriens est libéré. Grégory Knigge est nommé rapporteur, Sophie Thury et Cédric Delétra sont membres de la commission et Frédéric Nicola 1^{er} suppléant.

Stéphane Graf se propose comme 2^{ème} suppléant. Il est élu à l'unanimité, par acclamation.

15 Propositions individuelles

Il n'y a pas de proposition individuelle.

16 Lecture d'un ancien procès-verbal

Vincent Payot donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 1922, tenue sous la présidence de Monsieur Henri Giriens.

L'Abbé-président rappelle les dates importantes pour notre confrérie :

- Fête 13, 14 et 15 août 2022
- Assemblée générale de la fête samedi 13 août 2022
- Tir cantonal vaudois du 24 juin au 10 juillet 2022
- Tir Inter-abbayes dates pas encore connues
- Tir de clôture samedi 29 octobre 2022
- Assemblée générale ordinaire 2023 vendredi 27 janvier 2023

Malheureusement, en raison du Covid, l'assemblée ne peut être suivie du traditionnel verre de l'amitié.

L'Abbé-président clôt l'assemblée à 21h01.

L'Abbé-président :

Le Greffier :

Thierry Simond

Antoine Magnollay